



Communiqué de presse

Montreux, le 13 mai 2022

Bilan positif pour les comptes 2021.

La Municipalité de Montreux présente les comptes 2021 avec un résultat positif de 824'379.- Une progression réjouissante des recettes fiscales et la maîtrise des charges dont la Municipalité a le contrôle expliquent ce résultat. Les comptes bouclent sur une diminution de charges de CH 2'798'732 par rapport au budget, pour une marge d'autofinancement positive de CHF 19'451'431. Ils doivent encore être approuvés par le Conseil communal.

Malgré deux exercices marqués par la crise sanitaire, la Commune de Montreux présente un résultat des comptes positif de CHF 824'379.- (-6'213'170 au budget 2021). Ce résultat, bien meilleur que prévu, s'explique de différentes manières.

Maîtrise des charges contrôlées et recettes fiscales en augmentation

Tout d'abord par la maîtrise des charges dont la Municipalité a le contrôle. Les charges liées aux autorités et au personnel ont pu être contenues en grande partie, grâce notamment à une bonne maîtrise du nombre de collaborateurs, ainsi qu'en limitant le recours aux auxiliaires (-1'779'609, soit -4%). Par ailleurs, les charges liées aux biens, services et marchandises ont également été en deçà du budget grâce au contrôle des dépenses, ainsi qu'aux effets de la pandémie sur certains types de coûts, tels que les achats de matières et les transports d'élèves (-2'374'276, soit -9,6%).

Ce bon résultat découle également de la progression réjouissante des recettes fiscales sur le revenu et la fortune des personnes physiques et celles des personnes morales. Mais c'est surtout les recettes liées aux donations et successions qui permettent la présentation de ce résultat positif (8'382'218, soit 18%). Il convient de souligner que ces dernières constituent toutefois des recettes uniques.

La marge d'autofinancement peut être qualifiée d'exceptionnelle, avec une couverture des investissements de plus de 240%, passant de 3'576'365 en 2020 à 19'451'431 en 2021. Toutefois, le rattrapage que la Commune devra effectuer à l'automne 2022 sur la facture définitive de la péréquation et de la participation à la cohésion sociale pour l'année 2021 (estimé à 9 mio) doit tempérer la lecture de ce résultat.

Création d'un fonds conjoncturel

Face à la situation géopolitique internationale, la Municipalité prend des mesures sur les effets économiques qui impacteront les grands projets, avec la création d'un « Fonds conjoncturel » de CHF 5 mio. Ce fonds devrait permettre de pallier l'augmentation des matières premières nécessaires à la réalisation des préavis votés.



COMMUNE DE MONTREUX

Ainsi, malgré la crise liée à la pandémie, la Municipalité a pu maintenir l'objectif budgétaire tout en restant à l'écoute des besoins de la population et de l'économie. Elle s'est attachée à mettre en place des moyens destinés à soutenir les habitants se retrouvant une situation précaire afin de les aider à traverser cette période difficile. Les acteurs culturels et sportifs, ainsi que les milieux événementiels, touristiques et économiques ont également pu bénéficier de l'engagement matériel et financier de la Commune.

La Municipalité

Pour plus d'informations :

Olivier Gfeller, Syndic, en charge des finances, commune@montreux.ch - 021 962 79 02

Serge Gard, Chef du service des finances, serge.gard@montreux.ch - 021 962 77 91